

DES SOLUTIONS POUR AMÉLIORER VOTRE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

POUR LE PETIT TERTIAIRE PRIVÉ DONT LES LOCAUX SONT INFÉRIEURS À 1 000 M² (COMMERÇANTS, ARTISANS, RESTAURATEURS...)





Comment améliorer l'efficacité énergétique de son bâtiment et/ou de son outil de production ?

Renseignements auprès de votre conseiller Croissance Verte : **02 52 70 09 82**

Deux niveaux d'accompagnement proposés gratuitement par la Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA):

- ➤ Entretien téléphonique : conseils neutres d'ordre financier, juridique, technique et social
- ➤ Visite sur site d'un conseiller et réalisation d'un pré-diagnostic énergétique.

Pour les logements, un dispositif existe aussi. Toutes les infos sur **www.pays-ancenis.com**

Attention au démarchage frauduleux ! La Communauté de communes du Pays d'Ancenis et ses prestataires ne mandatent aucune entreprise de rénovation énergétique.

PARTENAIRES ET FINANCEURS DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE EN PAYS D'ANCENIS :













